

## Nyon et Gland

# Requérants près de l'école, les pétitions pleuvent

**A Nyon, lettres et menace d'initiative populaire gèlent le futur centre des requérants. A Gland, déjà 500 habitants ont paraphé un texte refusant l'ouverture d'un abri**

Madeleine Schürch

«Si Nyon doit recevoir des requérants, OK, mais pas en ville.» Pour Josette Gaille, conseillère communale PLR, les autorités n'ont qu'à construire un centre d'accueil vers le quartier de l'Asse, tout au nord de la cité, où elles ont du terrain vers la Step et la future déchetterie. Mais pas à côté de chez elle, là où des dizaines d'écoliers passent chaque jour pour se rendre à l'école du Rocher. A l'image de ce qui se passe aux alentours de l'abri PCI en Oie, ouvert il y a deux ans pour des cas Dublin, elle craint la présence de dealers et de possibles bagarres entre migrants.

## Initiative populaire?

L'an dernier, elle a fait opposition, avec son collègue UDC André Cattin, au projet municipal de construire un foyer à l'Esp'Asse, en partenariat avec la fondation qui gère ce lieu socioculturel. Débutée, elle a fait recours, avec neuf autres opposants, au Tribunal administratif. Mais ce n'était pas suffisant. Pour appuyer la démarche et montrer qu'il y a un vaste mouvement derrière les deux politiques, ces derniers viennent de transmettre au président du Conseil communal une pétition munie de 364 signatures.

«Nous avons déposé une lettre dans toutes les boîtes aux lettres du quartier de la Redoute et de l'Etraz. Et nous avons reçu des signatures de partout, et notamment du chemin d'Eysins, où est situé l'actuel abri provisoire des requérants», se réjouit la conseillère. Si le tribunal devait débouter les opposants, ce qui sera probablement le cas, elle annonce d'ores et déjà que, forte du soutien manifesté jusqu'ici, elle lancera une initiative populaire afin que les Nyonnais puissent se prononcer sur le sujet.

A Gland, on n'en est pas encore là. Mais depuis l'annonce, le 19 avril dernier, que l'abri PCI du collège des Perrereys était réquisitionné par l'Etat pour y accueillir à



Gland doit ouvrir d'ici l'été son abri PCI du collège primaire des Perrereys, situé sous le parking des enseignants, pour une cinquantaine de requérants. PHILIPPE MAEDER

«J'espère que la Municipalité sera créative pour trouver une solution ailleurs que dans un abri»

Sandra Réal-Poffet  
pétitionnaire

son tour une cinquantaine de requérants d'ici l'été, ça grenouille déjà fort dans le voisinage. Au lendemain de cette annonce, une habitante, Martine Pont, rédigeait «une lettre de mécontentement»

portant quarante signatures à l'adresse de la Municipalité.

Mardi passé, Sandra Réal-Poffet, qui habite à côté des Perrereys, lançait une pétition. «Je ne suis pas hostile à l'accueil de requérants d'asile dans notre commune, mais ailleurs que sous une école qui accueille des élèves primaires, de l'OPTI et de jeunes enfants en difficulté scolaires.»

Avec Martine Pont et d'autres familles préoccupées, elle a déjà collecté en quelques jours près de 500 paraphes contre l'utilisation de cet abri PCI. Car sans informations pour l'instant sur le type de migrants qui seront accueillis à Gland, ni de quel encadrement ils

bénéficieront, les craintes montent.

«Il n'est pas exclu qu'on organise une manifestation publique pour montrer aux autorités glandoises qu'il faut trouver une autre solution», explique François Garcia, un autre parent d'élève.

«Ce n'est pas du racisme. Il faudrait au contraire trouver un autre endroit pour accueillir ces gens plus dignement que dans un sous-sol. Pourquoi la commune ne mettrait-elle pas un terrain plus éloigné à disposition pour y ériger des Portakabin où les requérants pourraient vivre à deux ou trois par chambre?» estiment les pétitionnaires.

## Une séance publique, vite...

● Trouver une solution autre que celle d'un abri enterré pour loger des requérants, comme le souhaitent les pétitionnaires, l'Etablissement vaudois pour les migrants (EVAM) ne rêve que de ça. Voilà dix ans qu'il prospecte dans la région de La Côte, affirmant qu'il est prêt à construire une structure d'accueil si une commune veut bien lui mettre un terrain à disposition.

Or les seules propositions qui ont émergé étaient un projet de pavillon modulaire sur une parcelle de l'Etat à Eysins, et,

maintenant, l'idée de mettre des requérants dans l'immeuble de Radio Suisse à Prangins, en rase campagne. Et le seul projet concret, à l'Esp'Asse, à Nyon, est bloqué par des recours.

Conscient de l'ébullition que provoque la perspective d'accueillir des requérants dans un complexe scolaire, le syndicat de Gland, Gérald Cretegn, entend informer les habitants le plus rapidement possible. Une séance publique serait prévue vers la mi-mai. Le temps de finaliser l'organisation de l'accueil, qui prévoit de placer

guère plus d'une cinquantaine d'hommes célibataires à Gland. En réquisitionnant un autre abri au Mont-sur-Lausanne, où le président du Conseil n'a eu vent d'aucune pétition, le canton a choisi d'ouvrir deux structures moyennes afin d'éviter la surpopulation qui avait créé des tensions au foyer de Nyon. «On travaille sur plusieurs scénarios, confirme Emmanuelle Marendaz-Colle, porte-parole de l'EVAM. Mais il est envisageable que les migrants de Gland utilisent l'accueil de jour existant déjà à Nyon.»

## Nouveau souffle pour la galère morgienne

**La Liberté ne quittera pas Morges. Elle a trouvé un nouvel homme fort, à l'aise dans le commercial, pour tenir la barre**

L'association qui gère la galère La Liberté a trouvé son nouveau président pour succéder à Bernard Jeandet. Fort de son expérience commerciale, notamment dans la vente de tapis orientaux, Serge Zehntner (Zurichois «expatrié» de 60 ans) souhaite donner un nouveau souffle à l'embarcation. Cela tombe bien, d'ici à juillet, elle devrait enfin naviguer toutes voiles dehors sur les eaux du Léman, grâce à quelques modifications techniques et au soutien de nombreux bénévoles.

«Je suis un commercial pur et dur», déclare le président, pas embarrasé par son parcours plus marchand que marin, une expérience qui devrait aider l'association à sortir de ses difficultés financières, malgré une absence totale de dettes. De nombreux événements sont à l'ordre du jour cette année: outre la navigation à voile, des croisières, des offres combinées avec divers partenaires, notamment vigneron ou orchestre country, un déménagement de trois semaines près de Montreux à l'occasion du Montreux Jazz Festival, ainsi qu'une fête pour le 10e anniversaire de La Liberté.

Tout un programme qui vise à

promouvoir la galère à travers l'arc lémanique. Car son principal point faible est son manque de visibilité dans le paysage touristique romand, en raison de ses problèmes d'amarrage dans les ports. Le bateau ne possède pas de débarcadère, il doit donc emprunter ceux de la CGN, ce qui occasionne des frais supplémentaires. De plus, l'accès à Ouchy, à Nyon et à Montreux lui est toujours interdit. Il restera donc stationné dans la baie de Morges.

Ajoutez à cela les frais d'entretien réguliers au chantier naval, de l'ordre de 130 000 francs, ainsi que les frais de personnel, et la barque de plaisance se transforme en véritable galère... C'est tout juste si, aujourd'hui, elle sort la tête de l'eau, avec des modestes réserves de 25 000 francs, malgré l'accueil de près de 32 000 passagers à bord depuis 2006. Cette somme servira au prochain carénage.

La météo joue bien entendu un rôle prépondérant dans le succès de la galère. Ainsi, si le mauvais temps de l'année 2009 n'a permis que 60 croisières, il y en a eu en revanche 123 en 2010, et les conditions météorologiques exceptionnelles de ce printemps, couplées avec une demande accrue de services spéciaux (mariages, anniversaires...), permettent déjà d'agencer 92 croisières avant même l'arrivée des beaux jours cet été. **E.L.C**

www.galere.ch



Bernard Jeandet (à g.), président sortant, et Serge Zehntner, son successeur. PHILIPPE MAEDER

## Les artistes du FAR logés chez l'habitant

**Pour réduire ses frais, le Festival des arts vivants de Nyon souhaite sous-louer des appartements libres pendant les vacances**

Véronique Ferrero Delacoste, directrice du festival depuis l'édition 2010  
GEORGES MEYRAT - a

«Nous cherchons toujours des solutions système D.» Cette année, le Festival des arts vivants de Nyon (FAR) pousse un peu plus avant la quête de logements pour les artistes. Une annonce a été publiée dans la presse, proposant de sous-louer des appartements vacants pendant la durée de la manifestation, du 10 au 20 août. «Nous logeons principalement nos artistes en hôtellerie, mais nous sommes toujours à la recherche de solutions moins onéreuses», explique Véronique Ferrero Delacoste, directrice du festival depuis l'édition 2010.

Cette option a déjà été mise en œuvre les années précédentes et a reçu un bon accueil de la part des artistes. «Le théâtre de création n'est pas un milieu de célébrités qui ont leurs exigences. Il est clair qu'on ne propose pas cette solution à tout le monde, mais elle convient bien à certaines personnes», indique la directrice.

Le FAR espère ainsi loger entre 20 et 25 artistes dans le centre de Nyon ou dans la périphérie pro-

che, accessible à pied ou à vélo. L'année passée, les organisateurs avaient fait appel à Lausanne-Roule pour proposer des bicyclettes aux artistes résidant chez l'habitant, notamment à Prangins.

Le festival vise à faire maigrir le poste hébergement, qui représente 3% de son budget actuel de 580 000 francs, mais il cherche également à tisser des liens avec la population. Des projets spéciaux sont d'ailleurs prévus cette année, notamment avec des enfants du Passeport-Vacances et des personnes âgées, qui évoqueront leurs souvenirs d'un lieu particulier. Pour ce faire, certains artistes devront rester à Nyon pendant toute la durée du festival, d'où l'intérêt des organisateurs de sous-louer des appartements vacants pendant les vacances d'été.

Fanny Giroud

Contact: production@festival-far.ch ou au 022 365 15 50.

## Saint-Prex Pompiers en examen

Si les élus de Saint-Prex marchent comme un seul homme, la commune pourrait faire partie, au 1er juillet déjà, de la nouvelle organisation régionale des pompiers SDIS Morget. Le préavis leur sera remis demain. Ce regroupement de 29 communes veut associer les hommes et les moyens matériels sous le commandement d'un état-major unique. Toutefois, si certains manifestent des inquiétudes d'ordre financier, d'autres craignent pour les effectifs et redoutent les nouvelles conditions d'incorporation. **J.-M.C.**

## Le plus de pas

**Morges** Le défi est lancé par Morges bouge: parcourir le plus de pas ensemble, jeudi, en marchant ou en courant. Départ à 17 h à Beausobre, en présence des parrains, Laurence Rochat, ex-skieuse de fond, et Massimo Lorenzi, journaliste. Dès 18 h, pasta party offerte aux participants. Animations. **L.AUR**

## Abeilles sauvages

**Nyon** La majorité des abeilles sont sauvages et vivent en solitaire... Jeudi à 20 h 30 à l'auditorium de Novartis (La Pagode), Christophe Praz, de l'Université de Neuchâtel, donnera une conférence sur ce monde étonnant. **Y.M.**

## Le chiffre

600

verres à vin, mais aussi 300 verres à eau, 702 assiettes plates, 252 assiettes creuses et autant de tasses, fourchettes, couteaux et cuillères constitueront la nouvelle vaisselle pour la salle communale de Gland. La Municipalité prévoit également de commander 50 tables et 300 chaises pour remplacer le mobilier existant, vieillot. Pour les transporter, il faudra quatre chariots. Le piano de la cuisine sera changé. Pour financer cet achat, la Municipalité demandera 92 000 francs au Conseil communal. **Y.M.**

## Prangins



Le traditionnel marché aux plantons du château de Prangins se déroulera samedi, de 9 h à 13 h. Sur le thème des «pois, fèves et hari & Co», de nombreuses activités gratuites sont proposées en parallèle à la vente de plantons et de produits frais. Visite guidée de Bernard Messerli, conservateur des jardins, atelier de semis et plantation de haricots, contes et jeux pour enfants. **Y.M.**